

**Nous contacter :**

**Association Vers l'Autonomie**

**La Résidence « Les Poteries »**

✉ : 2, rue du Commandant Léon CHESNE

28000 CHARTRES



**Secrétariat**

☎ 02.37.36.71.69

Mail : [verslautonomie.secretariat@gmail.com](mailto:verslautonomie.secretariat@gmail.com)

**S  
T  
A  
G  
E**



**La Résidence « Les Poteries »**

**2, rue du Commandant Léon CHESNE**

**28000 CHARTRES**



## PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

### Un peu d'histoire

L'Association "Vers l'Autonomie" est une association locale fondée en 1985 par un groupe de parents de jeunes handicapés mentaux en réaction à l'insuffisance de places en foyers d'hébergement.

L'association a été déclarée à la préfecture le 22 juillet 1985.

L'article 2 des statuts de l'association assigne les missions suivantes :

« *Créer, gérer des lieux de vie et de travail à l'intention des personnes handicapées mentales adultes, dans une volonté d'intégration sociale maximum, pour leur permettre la plus grande autonomie possible* ».

### Quelques dates importantes

- **1992** : Ouverture de la Résidence « Les Poteries ».



Cet établissement d'une capacité de 18 appartements, dont un studio de stage, accueille des adultes déficients intellectuels, en situation de travail en milieu protégé ou ordinaire.

- **2005** : Création d'un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS).

L'association « Vers l'Autonomie » a créé un SAVS agréé pour une capacité de 45 places.

- **2007** : Ouverture d'un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT).

Cet ESAT a une capacité de 24 places et se situe, à ce jour, sur la zone d'activités de Gellainville. Il propose 3 secteurs professionnels : les espaces verts, le recyclage, la peinture et les petits travaux.

## L'EQUIPE ENCADRANTE

<b>Directeur</b> Guillaume BUCHON	Chargé de diriger l'établissement, le directeur est à votre disposition en cas de difficultés.
<b>Chef de Service</b> Jean-Sébastien CLAREY	Chargé de la coordination des actions de l'équipe éducative et de l'organisation quotidienne de la structure, le chef de service est à votre disposition pour aborder avec vous les différents problèmes relationnels ou personnels que vous pourriez rencontrer.
<b>Secrétaire</b> Nathalie DARMIGNY <b>Comptable</b> Geneviève MARTIN	La secrétaire est chargée de l'accueil, de réceptionner les appels téléphoniques. La comptable est chargée de la paie et de la comptabilité des différents services.
<b>Psychologue</b> Claire BREUIL-TAFFOREAU	La psychologue est présente sur la structure une fois tous les 15 jours afin de proposer un temps de parole et d'écoute aux résidents.
<b>Equipe éducative FH</b> Clarisse DESEEZ ALONSO Maëva POULAIN Laure HAYE Charlotte RUIZ Céline SERIVES  <b>Equipe éducative SAVS</b> Sandrine RIGUET Karine NAVET Catherine ENGELHARD Isabelle KISTER	Il y a deux équipes au sein de l'établissement.  L'équipe éducative du Foyer vous accompagnera tout au long de votre stage et répondra à vos questions. Un éducateur référent sera nommé et organisera le suivi de votre stage.  L'équipe éducative du SAVS interviendra sur des temps collectifs ainsi que certains week-ends.
<b>Surveillantes de nuit</b> Isabelle FILLON Emmanuelle BOUGE	Elles assurent une présence de 23h à 8h du matin en semaine et de 22h à 8h du matin le week-end. Si vous avez un problème, vous pourrez les solliciter.
<b>Entretien/Maintenance</b> Axel MOREAU	Il assure l'entretien et la maintenance des locaux et des appartements.
<b>L'Association Vers l'Autonomie, ainsi que toutes les équipes vous souhaitent « la Bienvenue ! »</b>	

## VOTRE ADMISSION A LA RESIDENCE

« Pour effectuer un stage, une demande doit être formulée par écrit à l'attention du directeur, par vous, votre famille, ou votre représentant légal.

Après réception de ce courrier, un entretien et une visite de la Résidence, vous serez proposés par le chef de service...



### **Vous effectuerez un stage d'une durée relative de trois semaines :**

Les équipes se mobiliseront afin de vous proposer un suivi adapté relatif à votre désir d'autonomie et notamment des prestations proposées, dans le cadre d'un Projet Individualisé d'Autonomie tenant compte de votre connaissance du projet d'établissement, de vos savoirs faire, savoirs être, savoirs devenir. Il nous paraît primordial que vos attentes et les nôtres soient cohérentes afin que ce stage se déroule, dans les meilleures conditions.

A l'issue de ce stage, un bilan sera effectué avec vous et en présence de vos référents éducatifs et responsables légaux, selon votre situation. Un bilan écrit sera adressé à la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA).

### **Pour être admis(e) à la Résidence « Les Poteries », vous devez :**



-Bénéficier d'une orientation de la MDA, en Foyer d'Hébergement.

-Travailler en milieu ordinaire ou protégé, au sein d'un ESAT ou d'une Entreprise Adaptée (EA).

**La période d'essai :** D'une durée de 3 mois renouvelable une fois, la période d'essai permet de valider l'orientation définie par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH). Cette commission siège au sein de la MDA.

**L'admission définitive :** A la fin de votre période d'essai, un bilan sera réalisé par l'équipe éducative. En fonction de la situation, le directeur de l'établissement validera votre admission définitive à la Résidence ou sollicitera la MDA pour un renouvellement de la période d'essai ou une réorientation plus adaptée vers un autre établissement médico-social.

## LA RESIDENCE « LES POTERIES »

Elle peut accueillir 20 résidents, soit 15 célibataires, 2 couples et 1 stagiaire. Elle a pour vocation d'héberger des adultes déficients intellectuels exerçant une activité professionnelle en milieu protégé ou ordinaire, ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

**L'objectif de La Résidence « Les Poteries »** est d'accompagner les résidents ayant besoin d'un soutien éducatif, social, psychologique dans des conditions de vie collectives et individuelles au sein d'un logement. La Résidence « Les Poteries » favorise également le maintien au travail et une intégration à la vie sociale.

**La spécificité de la Résidence « Les Poteries »** est d'aider les résidents à accéder à une plus grande autonomie, leur permettant l'accès à un appartement individuel extérieur à l'établissement, en fonction de leurs capacités et de leurs difficultés.

Les principaux accompagnements développés avec les résidents visent l'autonomie dans les domaines suivants :

- ✓ L'hébergement, visant confort, sécurité, responsabilisation, socialisation et intégration des résidents dans la cité
- ✓ L'hygiène alimentaire, corporelle, du logement par des actions et accompagnements éducatifs adaptés aux besoins et souhaits des résidents, pour une meilleure santé
- ✓ L'accès aux soins, pour assurer un suivi médical et les soins nécessaires aux résidents
- ✓ La gestion des documents administratifs et l'aide éducative au budget
- ✓ La gestion des temps libres (loisirs, vacances, activités sportives,...)
- ✓ Le Partenariat avec les employeurs ainsi que les organismes de Tutelles

## LE DEROULEMENT D'UN STAGE

Durant votre séjour à La Résidence « Les Poteries » d'une durée de 3 semaines, diverses prestations sont assurées.

### L'HEBERGEMENT



Dans tous les cas votre logement est un espace privé : studio avec sanitaires et coin cuisine. Une clé vous est remise personnellement à votre arrivée. Vous en êtes responsable.

Vous devez assurer l'entretien et la propreté de votre studio. A noter qu'il est interdit de fumer dans le studio de stage par respect pour les stagiaires non-fumeurs.

Le soir et les weekends les résidents assurent avec le personnel d'accompagnement la remise en état des espaces communs après les repas.

### LES REPAS



Les petits déjeuners sont pris en charge par la Résidence.

En ce qui concerne les repas du soir et selon votre niveau d'autonomie, **la 1<sup>ère</sup> semaine** de votre stage, il vous sera proposé des repas collectifs encadrés par un éducateur. **La 2<sup>ème</sup> semaine** vous réaliserez 2 repas dans le studio de stage et effectuerez à ce titre les courses avec un éducateur. **La 3<sup>ème</sup> semaine**, vous effectuerez les courses au supermarché et confectionnerez vous-même vos repas en autonomie.

### VOTRE PAROLE



Différents temps de paroles seront proposés afin de recueillir vos impressions sur le déroulement du stage.

Il est primordial que vous puissiez vous exprimer sur vos attentes et vos objectifs.

### LES REPAS COLLECTIFS



La préparation de ces repas commence aux alentours de 19 h. Il vous est demandé de respecter ces horaires. Durant ce temps les portables doivent être éteints.

### LE RESPECT DES HORAIRES



Le retour à la Résidence « Les Poteries » est prévu à 18h30. Chacun s'engage à respecter cet horaire et à prévenir le personnel encadrant pour tout retard exceptionnel.

Dans le cadre d'un travail autour de l'autonomie et de la gestion de la solitude, nous vous demandons de ne pas être chez les autres résidents après 19h.

Vous devez être dans votre studio au départ de l'éducateur à 23h. Cela afin de respecter la tranquillité de chacun.

Les visites sont autorisées le vendredi et le samedi jusqu'à 23 h et le dimanche jusqu'à 19 heures. L'équipe éducative devra être informée à l'avance.

### LES SORTIES



L'équipe éducative doit être prévenue de toute sortie (lieu, durée). Les retours doivent s'effectuer aux heures définies, ci-dessus. Lorsque vous ne travaillez pas le lendemain, il n'y a pas d'heure de retour à la Résidence (à partir du moment où l'équipe éducative en est informée, sauf décision contraire, vue avec les représentants légaux et référents éducatifs du stagiaire).

Nous vous rappelons que dans le cadre de votre stage, il vous est demandé d'être présent au minimum un week-end à la Résidence « Les Poteries ».